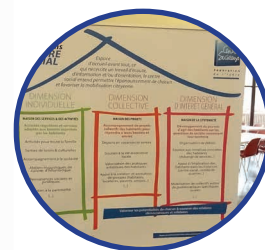


Rapport d'activité 2017



Assemblée Générale, Voreppe, 5 avril 2018



Sommaire



Rapport Moral

- 1/ La vie des acteurs du réseau 4
- 2/ « Le vrai, le faux et le presque vrai », la journée fédérale 4
- 3/ Un partenariat renforcé avec la CAF Isère 5
- 4/ La vie de la fédération : réorganisation en vue 5



Rapport d'Activité

- 1/ Se projeter ensemble 6
- 2/ Animer le réseau isérois 12
- 3/ Consolider les projets d'animation du territoire 14
- 4/ Renforcer nos partenariats et alliances 17
- 5/ Apporter notre contribution au fédéralisme 18



Rapport Financier

- 1/ Compte de résultat 2017 20
- 2/ Bilan simplifié 22
- 3/ Budget prévisionnel 2018 23



Rapport d'Orientation

- 1/ Maintenir une intervention de qualité 24
- 2/ Développer des temps forts fédéraux pour encourager l'engagement 25
- 3/ Favoriser la compréhension des mutations de l'environnement des centres sociaux 25
- 4/ Faire vivre le fédéralisme 26



Rapport Moral

Le rapport moral est l'occasion de revenir sur quelques faits marquants concernant la vie fédérale survenus au cours de l'année 2017. Nous avons retenu lors du conseil d'administration du 6 mars 2018 quatre thèmes.



1/ La vie des acteurs du réseau

Le nombre d'adhérents à la Fédération est en constante évolution.

En 2017, le réseau a connu le départ de plusieurs centres sociaux du fait de l'arrêt de leur activité (les deux centres sociaux de Grenoble et Bourgoin en gestion directe CAF ainsi que les deux centres sociaux de Vienne repris par la municipalité).

Même si nous le regrettons, il ne s'agit pas d'un départ pour désaccord sur le projet que nous portons collectivement. Les transformations parfois rapides du contexte économique et politique dans lequel évoluent les structures les centres sociaux, pourraient également mettre en difficulté d'autres adhérents.

Aussi, il nous semble important de dire que le fédéralisme est encore plus important dans ces moments de la vie des organisations.

En 2017, nous avons aussi accueilli de nouveaux membres :

- l'association Escale de Vizille (EVS),
- MPT Pays de Tullins (EVS), MPT 4 montagnes (CS),
- MQ St Bonnet Villefontaine(CS),
- MPT Montalieu-Vercieu et ses environs (CS).

Ce phénomène est constant depuis plusieurs années (voir carte des adhérents). Cela démontre l'intérêt grandissant des centres sociaux pour le projet et l'accompagnement proposé, quel que soit leur mode de gestion ou leur histoire.

Bienvenue à vous !



2/« Le vrai, le faux et le presque vrai » la journée fédérale du 9 décembre 2017

Cette journée s'inscrit dans un cycle « **développons notre esprit critique** ».

Aujourd'hui les médias sont remis en cause dans leur capacité à tenir leur rôle d'information, aujourd'hui la quantité d'information que nous recevons explose, aujourd'hui s'informer passe par des canaux forts différents : les réseaux sociaux (Youtubeur, blogueur, lanceurs d'alerte...), la radio, la télévision, la presse écrite...

Alors comment gérer cette somme d'informations ? Comment vérifier, en gérer la véracité ? Tout le monde peut-il se dire fabriquer de l'information ? Comment faire vivre nos valeurs démocratie, solidarité, dignité humaine ?

Pour cette 2nde journée, nous avons souhaité réfléchir collectivement sur l'influence des médias et du numérique dans la formation d'une opinion libre.

C'est pourquoi pour cette journée, nous avons proposé une réflexion pour mieux comprendre le système médiatique actuel, déjouer les pièges de l'information, utiliser de nouvelles sources d'information fiables, plurielles, pertinentes et enfin trouver des pistes d'actions pour rendre effectif le droit d'informer et d'être informé.

Pour finir, nous dirons juste que se plonger dans la préparation de cette journée a également été l'occasion pour les membres de la Fédé de s'interroger sur ce que nous voulions transmettre, et nous avons dû nous mettre également en posture d'apprentissage dans toutes les recherches internet que nous avons pu effectuer mais surtout en posture de vigilance par rapport aux informations transmises.



RAPPORT MORAL



3/ Un partenariat renforcé avec la CAF Isère

La Fédération continue de siéger au comité de pilotage du Schéma Départemental d'Animation de la Vie Sociale signé en 2015 et piloté par la CAF. Le Copil, composé de l'ensemble des signataires, s'est réuni le 26 Octobre 2017 pour faire l'évaluation du travail réalisé sur les trois années écoulées :

- création de centres sociaux ou d'EVS sur les zones « dites blanches »,
- retour sur les modes de financement des organisations
- se mettre en mode projet en vue de la construction du second schéma.

Les relations avec la CAF se sont également renforcées au cours de l'année. En effet, une rencontre avec les administrateurs et l'équipe de direction a eu lieu le 6 avril 2017 pour faire l'évaluation de la convention.

Ce fut aussi l'occasion d'échanger sur les modes de coopération tant sur le plan des objectifs stratégiques que de l'organisation du travail.

Ainsi, il a été instauré une réunion de travail annuelle entre les déléguées et Matthieu COUTELLIER, sous-directeur des interventions sociales. La première a eu lieu en juillet et a permis de travailler à l'élaboration d'un avenant de la convention de partenariat 2017 /2018.

Nous remercions la CAF de l'Isère pour le soutien qu'elle apporte au projet fédéral et tenions à saluer l'engagement au sein du Conseil d'Administration de Jean-François HOGREL, 1er vice-président de la CAF, et qui vient de faire valoir ses droits à la retraite. Nous nous recroiserons aussi certainement.



4/ La vie de la Fédération : une réorganisation en vue

Le Bureau de l'association s'est réuni à sept reprises en 2017 afin de gérer les affaires courantes et préparer les six réunions de Conseil d'Administration et l'AG du 11 avril 2017 à Voreppe où étaient présents 24 centres sociaux membres actifs, 1 organisation membre associé, 2 personnes associées ainsi que de 10 partenaires.

En milieu d'année, le bureau a démarré la réflexion sur la réorganisation de la FCSI liée notamment au départ en retraite de Marie-Françoise CHAUVÉAU.

Cela nous a demandé d'élaborer une vision partagée du rôle de la fédération, d'analyser les actions de la fédération, les postes de travail et enfin une réflexion sur les finances de la fédération. Les scénarios ont été présentés et validés en conseil d'administration.

Nous avons partagé un temps de travail avec la FCSF et l'URACS pour faire l'évaluation de l'appui du réseau et donner nos perspectives de développement.

Enfin en Décembre la CAF de l'Isère a validé l'augmentation de la subvention au projet fédéral pour 2017 et 2018.

Merci aux administrateurs qui se sont engagés toute l'année dans les temps forts de la fédération, dans les instances, apportant leur connaissance, leur réflexion, leur dynamisme. Certains quittent la fédération pour fin de mandat comme Myriam Chaffois ou pour départ en retraite comme Claude Lyprendi.



« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. » Françoise DOLTO

1/ Se projeter ensemble



Un projet national : encore 5 ans pour créer, innover, expérimenter

Adhérer à la FCSI, c'est partager un projet local et national, reposant sur des valeurs partagées qui sont celles de :

- LA DÉMOCRATIE

- LA DIGNITÉ HUMAINE

- LA SOLIDARITÉ



Suite au 8ème Congrès des centres sociaux à Lyon en juin 2013 avec 3 300 personnes et la présence du réseau international, la Fédération Nationale a fait évoluer son projet fédéral. Le projet 2014-2020 intitulé «la Fabrique des possibles».

Ce projet propose de créer les conditions permettant aux centres sociaux de **renforcer le pouvoir d'agir des habitants tout en permettant la construction d'un avenir désirable en tenant compte des évolutions actuelles de la société** :

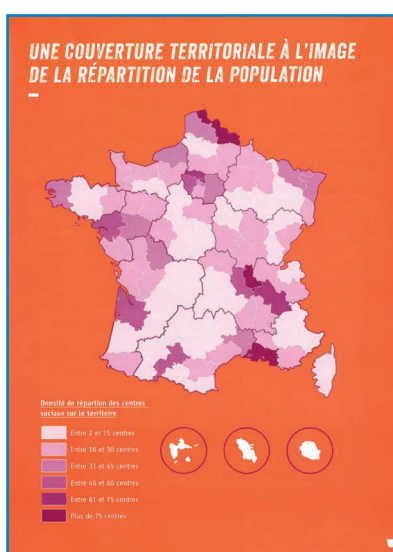


2017 : une motion pour favoriser « l'engagement des jeunes »

La FCSF avait bien montré comment les dimensions de l'accueil et de l'écoute des jeunes, l'offre d'activités et l'accompagnement de projets étaient bien intégrés dans les projets des centres sociaux, mais les dimensions de l'ouverture citoyenne, de l'engagement, de la prise de responsabilités des jeunes étaient plus marginales, ou moins mises en avant. Cette motion, validée à l'AG 2017 de Vogüé (07), a pour objectif de continuer à expérimenter et créer pour que chaque jeune puisse être pleinement partie prenante de sa vie.



Les territoires représentés en 2017



carte SENACS - 2017



carte SERACS - 2017





Projet FCSI : rester en phase avec les réalités de terrain

Bouleversée dans son fonctionnement par les baisses de subvention, mettant au cœur des préoccupations fédérales le modèle économique de la fédération ; la FCSI a depuis 2 ans opéré des choix lui permettant de vivre ces périodes d'adaptation tout en restant au plus près des réalités des centres sociaux. Ces choix ont été les suivants :

Les 6 fonctions de base :

RESSOURCE STRATÉGIQUE Pour cela la FCSI entretient la relation avec les pouvoirs publics, identifie et organise de nouveaux partenariats, met en œuvre une réflexion prospective.

RESSOURCE TECHNIQUE Pour cela la FCSI accompagne la création de nouveaux centres et de nouveaux espaces de vie sociale, appuie les organisations en difficulté, qualifie l'ensemble des acteurs intervenant dans les projets et anime des dispositifs départementaux.

ANIMATION DE RÉSEAU La FCSI favorise les échanges inter-centres/EVS et inter-fédérations, développe un système d'échange mutuel.

REPRÉSENTATION La FCSI porte la parole des centres sociaux, des espaces de vie sociale et de leur fédération auprès des pouvoirs publics.

GARANTIE DU SENS La FCSI fait connaître la Charte des centres sociaux, fait vivre le processus « adhésion-reconnaissance », et s'engage dans « le devoir d'intervention » en direction de ses adhérents.

GARANTIE DE LA VIE ASSOCIATIVE La FCSI élabore et pilote un projet fédéral départemental, se soucie du renouvellement des instances fédérales. Elle entretient et développe des relations avec les financeurs de la fonction fédérale. Elle assure l'économie de la fédération par la gestion des ressources humaines et financières.

S'emparer de quelques grandes thématiques :

La qualification des acteurs bénévoles et professionnels

C'est un moyen pour la FCSI de rester en phase avec les réalités vécues dans les centres sociaux, ne manière de pouvoir soutenir l'animation et l'accompagnement proposé dans une relation de proximité et de réseau avec les adhérents. Chaque année, les priorités sont fixées en fonction des besoins remontés et des évolutions de la société.

Le bien vieillir

Les centres sociaux de par leur position d'équipement de proximité et leur mission d'animation globale ont eu à cœur de développer des pratiques qui peuvent renforcer la position des personnes âgées comme actrice de leur vie.

L'évolution démographique vécue dans les territoires amène de plus en plus de centres sociaux à développer des projets en ce sens.

L'économie de la fédération

Le modèle économique permettant à la fédération de continuer à assurer un accompagnement et une animation de qualité à ses membres, est au cœur de ses préoccupations actuelles.

Le développement de son esprit critique

Esprit critique ou compréhension du monde qui nous entoure, l'objectif de la FCSI en proposant une journée fédérale annuelle est bien de pouvoir ouvrir des espaces de réflexion et d'analyse plus globale pour que chacun puisse avancer sur le chemin d'une citoyenneté éclairée.



Un réseau 2017 qui accueille de nouveaux adhérents

Le maillage offert par les centres sociaux et les Espaces de vie sociale représente une grande richesse pour notre département et les politiques sociales déployées dans les territoires. La FCSI entend mettre son savoir-faire et ses compétences pour permettre des regards croisés et une approche globale et favoriser la vitalité de la société civile.

Centre socioculturel Ile du Battoir

Gestion associative
Espace François Mitterrand,
chemin du 4 Aout 1944
38270 **BEAUREPAIRE**
Tél : 04 74 79 07 20
centre-ile-battoir@wanadoo.fr

Cité de la CAF « La résidence »

Gestion CAF
45, avenue Général Leclerc
38300 **BOURGOIN-JALLIEU**
Tél : 04 74 43 63 70
cite-caf-bourgoin-residence.
cafisere@caf.cnafmail.fr

Centre social mobile APMV

Gestion associative APMV
3 rue Jean Henri Fabre
38300 **BOURGOIN-JALLIEU**
Tél : 04 76 49 01 03
apmv-bourgoin@sauvegarde-
isere.fr

Centre socioculturel Paul Vittoz

Gestion Associative
9, Rue Pierre Mendès France
38670 **CHASSE-SUR-RHONE**
Tél : 04 78 73 86 22
centre-social.chasse@free.fr

Centre social Surieux

Gestion CCAS
27, place Beaumarchais
38130 **ECHIROLLES**
Tél : 04 76 09 64 03
centre-social-surieux@ville-
echirolles.fr

Centre social les Coulmes

Gestion CCAS
10 place des Coulmes
38320 **EYBENS**
Tél : 04 76 24 90 71
coulmes@ville-eybens.fr

Centre socioculturel de Brignoud

Gestion syndicat intercommunal
12, rue Lamartine
38190 **FROGES**
Tél : 04 76 71 15 69
accueil@csc-brignoud.fr

Centre social les Alpines

Gestion CAF
10, rue René Lesage
38100 **GRENOBLE**
Tél : 04 76 33 23 80
les-alpins-cafisere@caf.cnafmail.fr

Centre socioculturel d'Heyrieux

Gestion associative
8, rue Pasteur
38540 **HEYRIEUX**
Tél : 04 78 40 06 87
contact@cshyrieux.fr

Centre socioculturel André Malraux

Gestion associative
1, Montée des Clares
38560 **JARRIE**
Tél : 04 76 78 00 10
contact@cscmalraux.org

Centre social Les Sources

Gestion CCAS
Espace des Alpes, 3 av. de Verdun
38260 **LA COTE SAINT ANDRE**
Tél : 04 74 20 57 10
lessources@lacotesaintandre.fr

Centre socioculturel Jean Bedet

Gestion associative
5, square E. Richerd
38630 **LES AVENIERES**
Tél : 04 74 33 73 11
accueil@centresocialjeanbedet.fr

Centre socioculturel Intercommunal Granjou

Gestion intercommunale
Chemin des Chambons
38650 **MONESTIER DE CLERMONT**
Tél : 04 76 34 28 44
accueil.granjou@cdctrieves.fr

Centre social OVIV

Gestion associative
110 Chemin des Haies
38122 **MONSTEROUX MILIEU**
Tél : 04 74 16 88 34
centresocialoviv@hotmail.com

MPT Montalieu-Vercieu et ses environs

Gestion associative
16 BIS Route de vassieu
38390 **MONTALIEU -VERCIEU**
Tél : 04 74 88 66 28
mjc.montalieu38@wanadoo.fr

Centre socioculturel Arc en ciel

Gestion municipale
6, rue Louis Leydier
38780 **PONT EVEQUE**
Tél : 04 74 16 17 00
contact@csponteveque.org

Centre social de l'Orgère

Gestion CCAS
96, rue Sadi Carnot
38140 **RIVES**
Tél : 04 76 91 28 72
centre.social.municipal@ville-
de-rives.fr

Centre social du Roussillonnais

Gestion associative
16, avenue Jean Jaurès
38150 **ROUSSILLON**
Tél : 04 74 29 00 60
assistantedirection@centreso-
cialduroussillonnais.fr

Maison des Solidarités et des Familles

Gestion CCAS
38 rue de la Gare
38120 **SAINT EGREVE**
Tél : 04 76 56 05 40
centresocialmsf@mairie-st-
egreve.fr

Maison de quartier Paul Bert

Gestion CCAS
4 rue Chopin
38400 **SAINT-MARTIN-D'HERES**
Tél : 04 76 24 63 56
accueil.paul.bert@
saintmartindheres.fr

Centre social des Pays du Guiers

Gestion associative
1, rue Charles Hérold
38380 **ST LAURENT DU PONT**
Tél : 04 76 55 40 80
accueil-cs.paysduguiers@
orange.fr

Centre social « les 4 vents »

Gestion associative
30 route de la Chapelle
38150 **ST ROMAIN DE SURIEU**
Tél : 04 74 84 43 92
cs.romain@wanadoo.fr

Maison des Initiatives et du Développement Social (MIDS) l'Arche

Gestion CCAS
79, avenue de la République
38170 **SEYSSINET-PARISSET**
Tél : 04 38 12 00 50
l-arche@seyssinet-pariset.fr

Centre social Au Fil de Lambre

Gestion associative
10, place de l'Eglise
38150 **SONNAY**
Tél : 04 74 79 43 51
afdl@orange.fr

CCAS de Saint Marcellin

EVS Gestion municipale
2, avenue du Collège
38160 **SAINT MARCELLIN**
Tél : 04 76 38 41 61
contact@saint-marcellin.fr

MJC / MPT Pays de Tullins

EVS Gestion associative
Clos des Chartreux
38210 **TULLINS**
Tél : 04 76 07 04 78
mjctullins@orange.fr

Centre socioculturel Emile Romanet

Gestion municipale
Espace Charles De Gaulle
38760 **VARCES**
Tél : 04 76 72 80 14
accueil.csc@varces.fr

Centre social Vallée de Gère

Gestion associative (DSP)
9, rue Victor Faugier
38200 **VIENNE**
Tél : 04 74 85 48 55
csvgere@alfa3a.org

Centre socioculturel de l'Isle

Gestion associative
2, allée de Provence
38200 **VIENNE**
Tél : 04 74 53 76 10
accueil@csisle.eu

Centre social Louis Van Herck (Estressin)

Gestion associative
Quai Claude Bernard BP 5
38200 **VIENNE**
Tél : 04 74 53 76 00
accueil@cslvh.eu



Centre social Malissol

Gestion associative (DSP)
La Ferme, 12 av. Jean de la
Fontaine
38200 VIENNE
Tél : 04 76 57 12 00
malissol.centresocial@alfa3a.org

Centre social Olympe de Gougues

Gestion CCAS
4, rue du 19 mars 1962
38450 VIF
Tél : 04 74 29 00 60
secretariat.centresocial@ville-vif.fr

MPT « 4 Montagnes»

Gestion associative
30 rue du professeur Andre
Beaudoing
38250 VILLARD DE LANS
Tél : 04 76 95 11 38
accueil@mpt4m.fr

MQ Saint Bonnet

Gestion municipale
Centre Simone Signoret BP44
38090 VILLEFONTAINE
Tél : 04 74 96 44 01
mqsb@mairie-villefontaine.fr

L'Escale

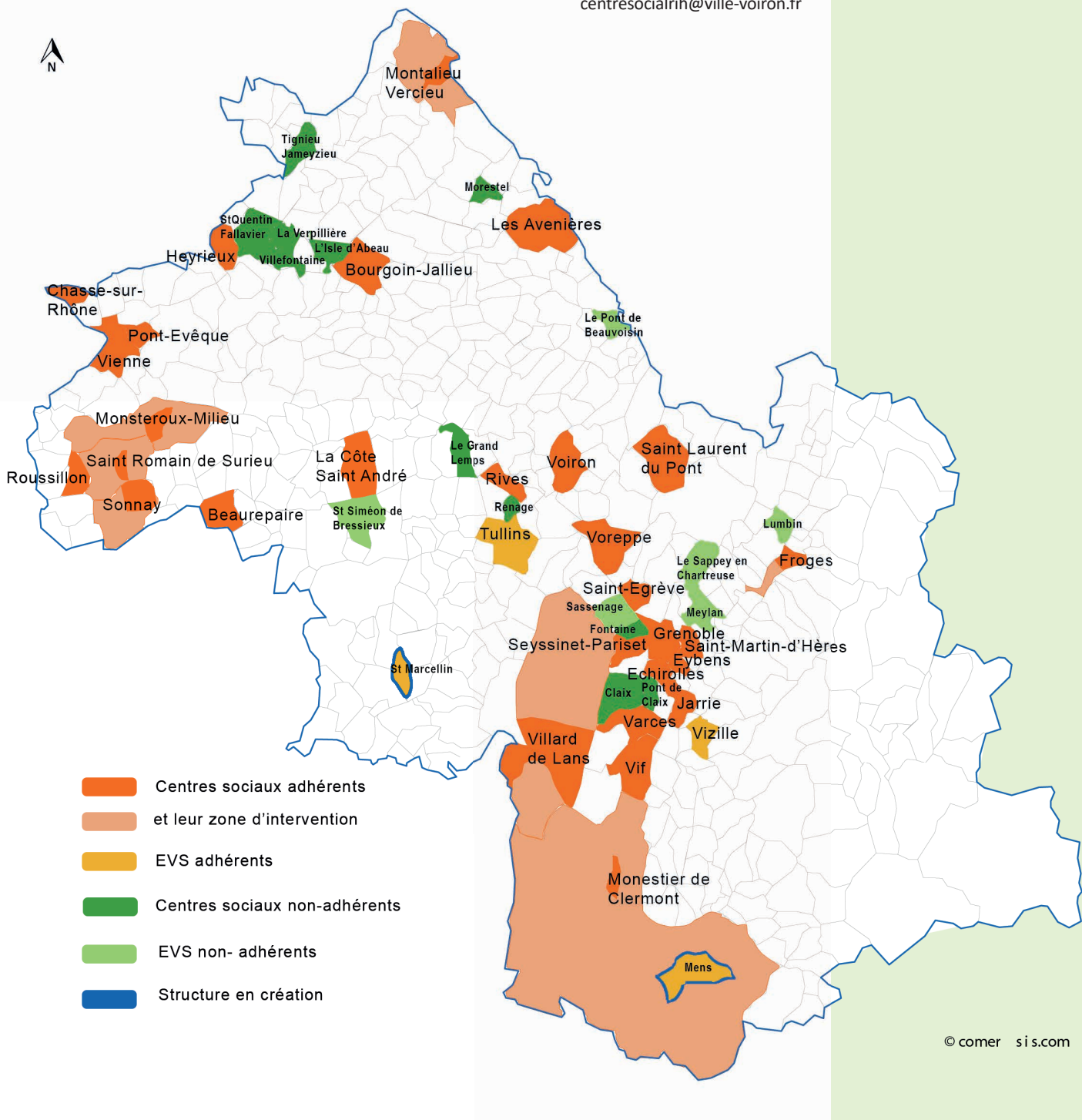
EVS Gestion associative
434 Rue de la République
38220 VIZILLE
Tél : 04 76 40 48 67
escale@ville-vizille.fr

Espace Rosa Parks

Gestion CCAS
24 allée des Bruyères
38340 VOREPPE
Tél : 04 76 50 61 25
espace.rosa-parks@ville-voreppe.fr

Centre social Le Relais Initiatives Habitants (RIH)

Gestion communale
Place Salvador Allende
38500 VOIRON
Tél : 04 76 05 24 05
centresocialrih@ville-voiron.fr



© comer sis.com



Le fonctionnement de la FCSI

Les Acteurs (présidents d'associations, présidents de CCAS, professionnels) issus des centres sociaux et socioculturels portent les orientations politiques de la fédération en s'investissant dans les instances aux côtés des membres de droit et des membres associés.

Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois en 2017 pour débattre de sujets d'actualité, suivre les chantiers en cours (plan de formation, journée départementale, avenir de la Fédération) partager les actualités du réseau (difficultés financières, gouvernance,) étudier des demandes d'adhésion-reconnaissance.

Les membres du Bureau se sont rencontrés une fois par mois pour gérer en concertation avec les délégués la vie de la fédération, préparer les réunions de concertation, suivre les dossiers administratifs et financiers. Ils se sont investis dans les temps de travail proposés par l'URACS et la FCSF.

Les administrateurs ont préparé une modification des statuts fédéraux pour nous mettre en accord avec les nouveaux statuts de la fédération nationale.

1/ Composition des instances suite à l'AG du 11 avril 2017

Bureau

Myriam Chaffois,
Membre, administratrice du centre social Louis Van Herck Vienne

Catherine Jalliffier-Verne,
Membre, présidente du centre social d'Heyrieux.

José Mastrodicasa,
co-président, collègue des associés.

Damien Pellat,
co-président, directeur du centre social Au Fil de Lambre, Sonnay.

Claude Lyprendi
Membre, directeur centre social Les Alps, Grenoble

Membres élus

Colette Bozon,
administratrice du centre social Emile Romanet , Varcès

Marie-Pierre Issartel,
vice-présidente du centre social Ile du Battoir, Beaurepaire

Brigitte Solnon,
trésorière du centre social d'Heyrieux

Virginie Guiol,
professionnelle de la Maison des Solidarités et des Familles, ST Egrève

Stéphanie Renzy,
professionnelle du centre social Ile du Battoir, Beaurepaire

Nolwenn Doitteau,
vice-présidente du CCAS d'Eybens

Carole Jacquet,
administratrice du CCAS de Voreppe

Corinne Meunier,
vice-présidente du CCAS de St Egrève

Membres de droit

Jean-François Hogrel,
1er Vice-président, Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère

Claire Debost,
Conseil départemental

Membres associés

Valérie Desloges,
directrice centre social Villefontaine

Membre co-opté

Mario Piquero,
directeur centre social APMV





2/ Des salariées en appui



Délégation fédérale : Marie-Françoise Chauveau (1 ETP) :

Gestion de la FCSI, appui au réseau, formation des acteurs, comptabilité et gestion financière, animation des commissions et groupes thématiques, suivi des chantiers départementaux, régionaux et nationaux, relations externes.



Appui au réseau fédéral : Valérie Malandre (0.5 ETP) :

Administration générale de la fédération, communication, appel et suivi des cotisations, comptabilité, service civique.



Déleguée adjointe : Mélanie Caron (0,8 ETP) :

Arrivée le 3 octobre 2016

Appui au réseau, formation des acteurs, suivi des chantiers départementaux, relations externes, chantiers thématiques (services civiques, Bien vieillir, vacances...).

2/ ANIMER LE RESEAU ADHERENT

■ Se fédérer pour faire valoir le sens de nos actions au bénéfice d'une société plus solidaire

■ Se référer à la Charte nationale

En se fédérant, les centres sociaux et depuis un an les Espaces de Vie Sociale se créent un espace d'élaboration partagée du « projet centre social » pour mutualiser leurs capacités, pour partager leurs difficultés et pour s'organiser stratégiquement quant aux actions à conduire et aux partenariats à établir. Ils adhèrent tous à la Charte fédérale.

Introduction Charte fédérale de juin 2000

Nous centres sociaux et socioculturels de France fédérés, divers dans nos origines, nos inscriptions territoriales et nos formes institutionnelles nous entendons, dans notre charte, expliciter le sens que nous donnons à notre action. Nous exprimons alors que la société est traversée par de profondes mutations, qui tout en ouvrant des possibles, mettent à mal nombre de structures sociales et désunissent trop d'existences personnelles

■ L'adhésion-reconnaissance

Nous avons cheminé dès 2016 avec des centres sociaux, des EVS qui ont souhaité aller vers la démarche « adhésion-reconnaissance » qui n'est pas une simple formalité administrative mais bien l'acte initial et fondateur de notre fédéralisme.

Durant l'année 2017 : Six organisations ont rejoint, comme « membre actif » le réseau départemental avant d'être reconnues par le réseau national :

- Association L'Escale (EVS) implantée à Vizille
- Maison de quartier « Paul Bert » St Martin d'Hères
- MPT « 4 Montagnes » Villard de Lans
- MPT « Pays de Tullins » (EVS) de Tullins
- Maison quartier « St Bonnet » Villefontaine
- MPT « Montalieu-Vercieu et ses environs » Montalieu-Vercieu

Il faut également présenter, l'adhésion comme « membre associé » du CCAS de la ville de Saint Marcellin qui a travaillé à la création d'un Espace de Vie Sociale.

Durant l'année 2017 : Le centre social mobile « APMV » implanté à Roussillon quitte le réseau à cause d'une baisse d'activité liée à une baisse de subvention.

Enfin au 31/12/2017 : Les deux centres sociaux en gestion directe CAF ferment leur porte : le centre social « Les alpins » de Grenoble et le centre social « la résidence » à Bourgoin.

Tout au long de l'année 2017, la FCSI a contribué aux côtés des habitants, des communes et de ses partenaires à développer la couverture fédérale sur l'ensemble de l'Isère.





Analyser, partager, améliorer nos pratiques

L'animation du réseau d'adhérents compte parmi les outils porteurs d'amélioration des pratiques, de la réflexion sur l'évolution du cadre de travail et de partage d'expérience entre responsables chargés du même type de mission ou de problématique.

Mais aussi déterminant que soit la plus value de l'animation des professionnels mobiliser un groupe de personnes, le fidéliser et valoriser les raisons d'être ensemble nécessitent implication, méthode, écoute et rigueur pour la fédération. Ce plus particulièrement en une période de tension sur la charge de travail tant pour les centres que pour la fédération et de faible lisibilité sur l'avenir.

■ Comité des directeurs

Ce groupe de pairs est avant tout un cadre d'expression et de débat sur et autour des pratiques effectives des participants. Il constitue également une méthode de formation et d'évaluation reconnue comme un des moyens collectifs d'évaluation des pratiques des centres sociaux et un temps précieux de participation au « pilotage » de la fédération.

6 rencontres (Janvier, mars, mai, juin, septembre et novembre) ont permis de :

- Faire remonter de l'information et des besoins vers la fédération,
- Construire ensemble des temps de formation.
- Faire passer les informations et propositions venant du réseau des centres sociaux,
- Être un lieu de construction d'argumentaires à faire valoir auprès de nos principaux partenaires.

Le nombre de participants durant l'année 2017 a été très variable (de 10 à 17 personnes) compte tenu des urgences dans les centres, des formations reprises par certains directeurs etc...

Merci à ceux qui par leur présence régulière participent activement à la vie de la fédération départementale et à celle du mouvement des centres sociaux.



■ Commission « famille »

La commission Famille est une instance de réflexion en lien avec l'action des projets collectifs « familles ». Composée des référents familles des centres sociaux et des animateurs familles, elle a pour objet :

- D'adapter les compétences des référents familles aux exigences liées au Projet d'Animation collective Famille.
- Favoriser l'échange d'expérience à partir d'un référentiel commun
- Favoriser l'échange inter-centres et développer des projets famille inter-centres sociaux
- Créer ou participer à des espaces de réflexion / concertation autour de la question du soutien à la fonction parentale
- Rencontrer des partenaires institutionnels et associatifs qui travaillent autour des questions sociales portées par les centres sociaux.

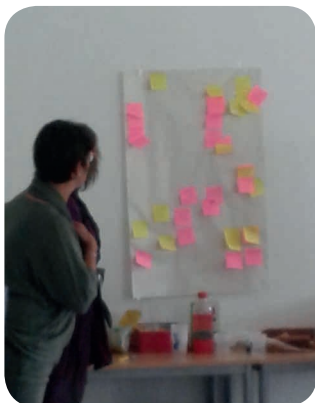
Cela s'est traduit en 2017 par une rencontre tous les deux mois. Nous avons constaté une baisse de fréquentation de cette commission dans le second semestre, certainement liés au choix de programmation (vendredi) fait en commun et à la charge de travail.

Par contre, les échanges toujours riches ont permis un accueil des nouveaux « référents familles » tout au long de l'année ainsi qu'un partage d'expérience sur les actions vacances, parentalité, la mobilisation des habitants, l'accès aux droits, l'évaluation, l'accompagnement des groupes d'habitants vers l'autonomie...

Nous serons vigilants pour qu'en juin 2018, nous repensions le choix des journées.

■ Commission « enfance-jeunesse »

Une rencontre a eu lieu de la commission le 7 novembre 2017, réunissant 12 professionnels de 8 centres sociaux, permettant de relancer la dynamique pour ces professionnels dès 2018. Les besoins identifiés ont porté sur leur posture, le lien avec les équipes, le sens des projets et leurs mises en œuvre et le développement de partenariat.



3/ Consolider les projets d'animation du territoire

Observer, interroger, agir collectivement

La formation proposée par la fédération vise à permettre aux participants (professionnels et bénévoles) de découvrir les différentes dimensions d'une structure d'animation de la vie sociale et du développement du pouvoir d'agir.

Aussi toutes nos interventions formatives alternent temps théoriques et temps applicatifs, de manière à préfigurer les bases et la démarche de portage collectif de projet de territoire.



L'année 2017 a été marquée par de nombreux temps formatifs qui ont pu prendre diverses formes :

- Modules de formation
- Journée fédérale
- Ateliers thématiques

Ils avaient comme objectif de :

- Permettre aux centres sociaux d'initier des actions collectives visant le renforcement du pouvoir d'agir des habitants en s'appuyant sur des ressources externes
- Appuyer et renforcer les compétences des acteurs des centres sociaux
- Développer son esprit critique pour répondre aux enjeux de société
- Accompagner les parcours d'engagement des bénévoles dans les centres sociaux

Les modules de formation

Diverses thématiques ont pu être abordées à la fois pour les membres des centres sociaux mais aussi pour les administrateurs de la FCSI. Nous avons pu être accompagnés par divers formateurs, enrichissant nos partenariats.

L'appui à des projets d'actions collectives a représenté 4 actions de formation autour des questions de :

- Accès aux droits - intervention : le défenseur des droits
- Projets collectifs vacances – intervention FCSI
- La mise en place d'ateliers informatiques – intervention TRIRA / FCSI
- L'accès à une alimentation pour tous – intervention réseau VRAC



Le renforcement des compétences des acteurs a pu s'opérer sur des sujets très variés, représentant 7 actions de formation :

- Actions collectives à visée émancipatrice – intervention URACS
- Accueillir dans et hors les murs – intervention IMPACT
- Accompagner le développement des compétences psychosociales des enfants et des jeunes – intervention IREPS
- Mettre en place une cartographie d'usages – intervention Elisa Boutin
- Négocier de façon raisonnée – intervention Appia Capacity
- Développer l'inter-coopération entre comptable – intervention FCSI
- Anticiper le changement de gestionnaire dans un centre social – intervention Cabinet DELSOL

L'accompagnement des parcours d'engagement des bénévoles représente chaque année un temps important et essentiel pour des interventions in situ, animées par la FCSI. Cette année, les centres sociaux de Roussillon, St Romain de Surieu, Heyrieux, Vizille et Montalieu, à leur demande, ont pu travailler sur les thématiques suivantes :

- Être administrateur dans un EVS
- Être nouvel administrateur dans un centre social
- Revisiter ses statuts
- La gouvernance



■ La journée fédérale du 9 décembre 2017

Cette 2ème journée fédérale institue un cycle que les administrateurs de la FCSI souhaitent pouvoir continuer à proposer chaque année comme temps pour développer son esprit critique, pour prendre du recul sur une thématique spécifique.

Cette année, la **thématique des médias et de l'information** avait été choisie faisant écho aux questions qui se posent dans les images que l'on reçoit, le traitement de l'information et l'utilisation des données du fait du développement des outils numériques. Nous avons été accompagné par :

- **Gilles Bastin**, Professeur de sociologie à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble depuis janvier 2017, et co-dirigeant de l'école de journalisme de Grenoble
- **Bernard Salamand, et Benoît-Karim Chauvin**, du réseau d'éducation populaire **RITIMO**

Théories et pratiques restent essentiels à la mise en musique de cette journée qui a été fort appréciée de la cinquantaine de participants.

Nous remercions les administrateurs de la FCSI qui se sont impliqués dans le montage de cette journée.

Nous remercions le centre social de Beaurepaire qui a permis un accueil chaleureux et efficace à la salle du Rocher.

Nous remercions tous les participants pour leur présence

**A suivre,
la 3ème journée le samedi 10 novembre 2018
à la Côte St André**



■ Les ateliers thématiques

A la demande ou proposés par la FCSI, les ateliers thématiques sont pour nous une manière plus souple d'animer et d'accompagner tout en favorisant des temps collectifs autour de thématiques communes.

Renouvellement de projet social : 4 temps ont été proposés pour accompagner les différentes étapes méthodologiques de la démarche de renouvellement de projet social, permettant aux 6 centres sociaux d'échanger sur leurs méthodes, leurs difficultés et de s'approprier les propositions méthodologiques soumises par la FCSI.

Réforme des rythmes scolaires : la réforme « accélérée » des rythmes scolaires suite aux décisions du gouvernement fin juin 2017, a été l'occasion de réunir les centres concernés par ces réorganisations.

Bien vieillir : l'objectif de cet atelier était de pouvoir relancer une dynamique collective autour de la thématique du « bien vieillir » en Isère, en reprenant des éléments de contexte (acteurs, dispositifs...) les différents projets portés en Isère et de réfléchir aux perspectives de travail à mener autour de cette thématique à partir des besoins identifiés par le groupe pour 2018.



L'animation et la qualification des acteurs sont des ressources importantes pour la FCSI. La formation a par exemple mobilisé plus de 200 personnes (parfois les mêmes) sur l'ensemble des propositions effectuées pour l'année 2017.

Il s'agit d'un temps de travail conséquent, qui nécessite de pouvoir penser globalement l'articulation entre les différents temps collectifs proposés. Mais, la FCSI considère que ce temps est précieux pour bien connaître son réseau, que c'est pour l'instant un fonctionnement qui permet de faciliter l'implication des adhérents et de faire reconnaître son savoir-faire.

Dans le cadre de la réforme professionnelle, la FCSI s'est fait reconnaître comme organisme de formation par DATADOCK, la plateforme de service unique pour la formation.



Renforcer la capacité d'agir sur des questions vives

La FCSF propose d'animer une « fonction-ressource » afin d'accompagner les centres sociaux dans leur travail de transformation sociale. Cela consiste à mettre à disposition des fédérations puis des centres sociaux des accords négociés avec des acteurs nationaux. Les dispositifs relayés et appropriés par la FCSI sont :

■ « Bien vieillir sur son territoire » convention FCSF / CNAV et convention URACS / CARSAT

3 centres sociaux participent actuellement à ce projet

■ Soutien à l'engagement volontaire des jeunes : le dispositif service civique

2 centres sociaux ont accueilli cette année des volontaires sur des missions variées : numérique, intergénérationnel, participation

■ L'appel à participation pour des projets vacances - convention FCSF / ANCV

Mélanie Caron fait partie des référentes pouvant être appelée pour aider à la constitution de votre dossier.



Soutenir et accompagner les adhérents

La FCSI met en œuvre des mesures spécifiques visant à accompagner les centres sociaux ou EVS tout au long de leur vie, de la phase de création à la phase de transmission, mais aussi pour faciliter les recrutements ou dans le cas de difficulté ou de mutation.

L'intensité de l'aide est déterminée, pour chaque projet, après lecture partagée et analyse du projet. Ce soutien peut être sollicité directement par les dirigeants des centres sociaux



■ Accompagner le changement de gestionnaire

Durant l'année 2017, les centres sociaux de Vienne Isle et Estressin ont travaillé au passage de relais du projet « centre social » à la Mairie de Vienne. La FCSI a accompagné, à chaque fois que le Conseil d'administration le lui a demandé, dans toutes les phases de ce temps difficile à vivre pour les habitants, les administrateurs et les professionnels.

Cet accompagnement s'est manifesté par de nombreuses rencontres, de nombreux temps de préparation et pour le centre social de Vienne la mise en place d'un relais pour assurer la direction salariée durant 3 mois.

Salutations aux administrateurs des deux centres sociaux qui ont veillé au projet « centre social » aux habitants et aux salariés. Les deux directeurs Eva BARDET et Pierre-Yves RAFFI ont choisi de partir vers de nouveaux projets professionnels à partir du dernier trimestre 2017.



■ Accompagner la fermeture d'un équipement sur un territoire : les Alpains à Grenoble

Depuis déjà plus d'une année, les habitants et les professionnels, agents CAF, se sont préparés à la fermeture de l'équipement au 31/12/2017.

Ensemble, ils ont mené une évaluation riche et porteuse d'espoir du dernier projet social. Ensemble ils ont travaillé à la création d'un EVS qui devrait prochainement voir le jour sur le territoire des Alpains à Grenoble en lien avec la CAF et la ville.

Pour conclure leur coopération, Ils ont animé le week-end du 1 Décembre 2017, un temps festif où chacun a pu partager ses souvenirs, se dire « au revoir » et se tourner vers le futur.

Bonne route à l'équipe CAF qui a rejoint la cité de la CAF au centre ville, bonne retraite à Claude Lyprendi.

■ Soutenir les administrateurs lors d'une vacance de direction

Une maladie, un accident et le centre social perd pour quelque temps son pilote directeur.

Les administrateurs ont souhaité demander le soutien de la fédération pour mettre en place une organisation temporaire pour que la fonction de pilotage soit assurée dans l'intérêt des habitants.

Félicitations aux administrateurs et aux équipes du centre social les « 4 vents » « MPT Montalieu » « Brignoud » pour ces vacances assurées.

■ Accompagner les projets en émergence sur les territoires.

La ville de Saint Marcellin a réalisé durant l'année 2017 son étude de faisabilité pour la création d'un espace de vie sociale sur son territoire.

Une dynamique partenariale s'est mise en place animée par deux professionnels de la ville et un groupe d'habitants s'est déjà organisé pour co-porter le projet apportant connaissance du territoire et savoir-faire. Le projet social a été remis à la CAF début 2018 pour agrément.

Nous serons heureux de les accueillir comme membre dès l'ouverture des locaux au premier semestre 2018.

La communauté de communes du Trièves a souhaité en 2017, réfléchir à transformer un projet d'animation implanté à « Mens » en un projet d'animation de la vie sociale (EVS) courant 2017, les professionnels, les élus et les habitants ont réalisé un diagnostic de territoire sur 17 communes rurales : le projet Mixage est en création.

La FCSI a également répondu à de nombreuses sollicitations faites par des groupes d'habitants et par des élus pour avoir un complément d'information sur les structures d'animation de la vie locale.

Nous avons également rédigé quelques propositions d'accompagnement pour la réalisation de diagnostic de territoire.

Certaines de ces interpellations trouveront une concrétisation durant l'année 2018.



4/ Renforcer nos partenariats et alliances



Les relations avec les partenaires publics

■ Une relation dynamique et complémentaire avec la CAF Isère

L'année 2017 a confirmé la solidité du partenariat avec la CAF à différents niveaux :

- **Le schéma départemental d'animation de la vie sociale dit « schéma AVS »**

La CAF de l'Isère, le conseil départemental de l'Isère, les services de l'Etat la fédération des centres sociaux de l'Isère... partagent la vision d'un centre social contribuant à développer le « pouvoir d'agir » des habitants.

Forts de ces enjeux communs, les partenaires se sont entendus en 2017 pour :

- continuer leur action de promotion et de développement des structures d'animation de la vie sociale à travers une action concertée et efficiente,
- assurer une cohérence globale à l'échelle du département
- donner aux acteurs locaux une visibilité sur les atouts du centre social sur son territoire.

La stratégie collective sur l'année 2017 s'est débattue lors de comités techniques qui se sont tenus deux fois en 2017. Nous avons déploré la baisse de fréquentation de ces temps de travail qui ne permet pas de valider une mise en place concertée d'une stratégie à l'échelle territoriale.

Le comité de pilotage s'est retrouvé le 26 Octobre 2017 pour faire le bilan annuel mais également celui du schéma AVS 2015/2017 et proposer de nouvelles pistes d'orientation.

- **La convention d'objectifs et de financement 2017-2018 » s'enrichit d'un avenant**

Cet avenant a été le fruit d'un travail complémentaire entre la FCSI et la CAF permettant de reconnaître les missions développées par la FCSI.



Autres partenariats

■ Des groupements pour faire baisser les coûts de fonctionnement

La FCSI a développé son partenariat avec ADERE Auvergne-Rhône-Alpes, association à but non lucratif ouvrant en exclusivité ses services aux acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire. Nous avons donc réalisé nos achats en priorité via la plateforme afin de continuer à maîtriser nos coûts de

- **Système d'Echanges National des Centres Sociaux (SENACS)**

Cet Observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants. Il sert également d'argumentaire, outil essentiel en période de négociation d'une nouvelle COG.

Depuis 2012, cette action s'inscrit dans le schéma départemental d'animation de la vie sociale.

■ Un affaiblissement des relations avec le Département

Comme les élus du département nous l'avaient annoncé dès 2016, la fédération ne bénéficie plus de convention d'objectif au « projet fédéral ». Nous avons sollicité une rencontre afin de pouvoir nouer un nouveau dialogue avec les élus et les services du Département.

Nous avons cependant répondu à un appel à projet, permettant de valoriser certaines de nos actions.

■ L'Etat et ses services déconcentrés

Les centres sociaux contribuent à faire vivre au plus près des populations, de nombreuses politiques publiques (inclusion sociale, éducation, jeunesse, QPV...).

Nous avons donc, au coup par coup, des rencontres avec les différents services de l'Etat : Direction départementale de la cohésion sociale (jeunesse /vie associative/ politique de la ville/etc..); de l'éducation nationale de l'Isère, Solidarité, hébergement, logement et populations vulnérables.

Les centres sociaux sont également largement investis dans les **schémas liés à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse et le soutien à la parentalité**. Aussi nous sollicitons les partenaires pour que la FCSI puisse être signataire, à l'avenir, du schéma départemental des services aux familles signé en Mai 2016.

fonctionnement, demandé des devis pour envisager des achats d'investissements durant l'année 2018.

Nous avons diffusé l'information à l'ensemble de nos adhérents afin de leur permettre de rejoindre le groupement et ainsi faciliter les négociations entre UNADERE (groupement national) et les fournisseurs sur l'ensemble du territoire.

5/ APPORTER NOTRE CONTRIBUTION AU FEDERALISME

Pendant la première période de leur histoire, les centres sociaux français se sont contentés d'un système fédéral à deux échelons : l'international et le national (FCSF). Au lendemain de la seconde guerre, le besoin de s'organiser localement s'accroît et des groupements départementaux se constituent. Enfin le niveau régional s'organise en région Rhône-Alpes par la création de l'URACS en 1983, et soutiendra la création de la fédération de l'Isère (FCSI) le 13 Septembre 1988 qui sera reconnue en décembre 1990 par la FCSF.

UNE IMPLICATION DANS LA VIE FEDERALE NATIONALE

En Novembre 2016, « l'accord cadre » signé entre la FCSF et l'Etat / la CNAF / La CNAV / CCMSA / l'assemblée des communautés de communes de France et l'association des Maires de France affirme que le développement social local est une forme d'intervention particulièrement adaptée dans le contexte social actuel et que les centres sociaux en sont les acteurs incontournables.

■ Un nouveau délégué fédéral



L'équipe professionnelle nationale s'est renouvelée avec notamment Alain CANTARUTTI ex « URACSiens » qui a pris les fonctions de délégué général durant l'été 2017 pour animer l'équipe nationale enrichie de 5 nouvelles personnes. .

■ Appui à la réflexion sur l'avenir de la fédération

La FCSF a rencontré la FCSI afin de pouvoir échanger et renforcer nos réflexions pour l'avenir de la fédération.

Exceptionnellement, la FCSI a bénéficié d'un fond mutualisé de 25 000 € pour 2017, permettant d'assurer les transitions.

■ « Pour la laïcité : la posture éthique des centres sociaux , Octobre 2017

Ni guide de « prêt à penser » ou de « bonnes pratiques », ni charte, ce livret a pour objectif d'aider le réseau des centres sociaux à approfondir leurs connaissances sur les liens étroits qui existent entre laïcité et projet centre social, entre l'histoire de la laïcité et celle des centres sociaux.

Vous trouverez une brève histoire de la laïcité avec un rappel des principaux textes législatifs et réglementaires qui fondent le principe de laïcité qui est inscrit dans notre Constitution ainsi que des références de livres, d'articles et de sites, qui permettront à ceux qui le veulent, d'approfondir leurs connaissances et leur réflexion sur tout ce qui touche à la Laïcité.

Vous ne connaissez pas encore, demandez un exemplaire à la FCSI.

■ Discriminations

Les discriminations, et tout particulièrement celles liées aux origines ethniques, sont une source majeure d'inégalités et représentent ainsi une menace réelle pour la cohésion sociale sur nos territoires. Depuis plusieurs années quatre fédérations et unions régionales de centres sociaux, impliquées sur la question des discriminations, ont commencé un travail d'échanges et de valorisation d'expériences. Se réunissant régulièrement, ce groupe de travail vient d'achever la rédaction d'un document « Repères » ayant comme objectif de situer l'action des centres sociaux dans le cadre de la lutte contre les discriminations.

■ « Gens du voyage, des habitants ignorés » FCSI / FNASAT cahier repères N°6

Avec deux centres sociaux qui prennent en compte les familles dites « gens du voyage » sur le Nord et le centre Isère, la FCSI a été particulièrement attentive au document de la collection Repères rédigé en collaboration avec la FNASAT (Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les tsiganes et les gens du voyage) et la revue Etudes tsiganes parue en Octobre 2017.

Nous avons proposé aux partenaires départementaux intervenant auprès des « gens du voyage » (Sauvegarde, Département, CAF et les signataires du schéma départemental d'accueil des gens du voyage) de se retrouver pour mettre en débat le diagnostic, les pratiques de nos réseaux. A cette heure, nous n'avons pas de réponse.



UNE COOPERATION REGIONALE ANIMEE PAR L'URACS

L'union Rhône-Alpes des Centres Sociaux (URACS) est l'espace ressources des 7 fédérations départementales : Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, 2 Savoie.

Un conseil d'administration composé des représentants des fédérations pilote le réseau régional appuyé par deux délégués : Fabrice GOUT et Mélanie ROUSSET et une assistante, Sylvaine ANTOULY.

■ Participation aux instances régionales

Deux administrateurs de la FCSI ont participé aux différents conseils d'administration tout au long de l'année 2017. L'assemblée générale du 17 Juin 2017 a réuni les présidents, les administrateurs et les délégués de chacune des fédérations pour évaluer notre projet commun et décider des orientations pour les deux prochaines années.

■ Animation du comité des délégués

Une instance regroupant les délégués des sept fédérations constitue le comité technique régional dont les travaux sont animés et dirigés par les délégués de l'URACS.

Le comité des délégués s'est réuni 4 fois durant l'année 2017.

Deux journées de formation autour de la formation des bénévoles a été proposées en juin 2017.

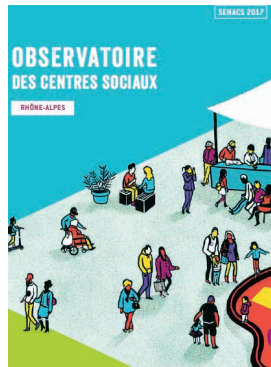
■ Des dossiers co-portés régionalement

SENACS reste un dossier co-porté par l'URACS.

« Bien vieillir »

Depuis 2013, la CARSAT déploie avec les centres sociaux des actions de prévention des risques liés au vieillissement. S'appuyant sur le savoir-faire en matière de développement social local. Ce partenariat construit à l'échelle régionale permet d'entretenir, de développer ou de restaurer du lien social pour les retraités. Seulement trois centres sociaux isérois bénéficient d'un conventionnement avec la CARSAT.

Nous prévoyons en 2018, de continuer à intégrer de nouveaux centres dans cette dynamique, qui déjà mettent en œuvre un projet autour du « bien vieillir » sur leur territoire.



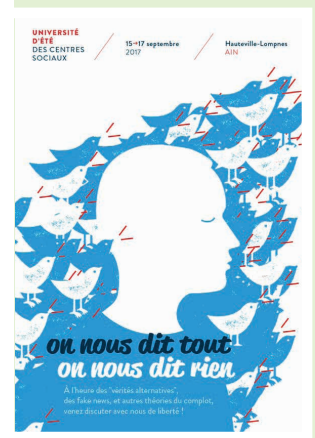
■ Université d'été du 15 au 17 septembre 2017

La thématique « *On nous dit tout, on nous dit rien* » à Hauteville-Lompnes dans l'Ain, cette année, a mobilisé une centaine de personnes habitants et professionnels des centres sociaux et de partenaires pour un temps de formation partagée mais aussi de pratiques festives.

La question était centrée sur les médias, la liberté, l'esprit critique et la désinformation. Les échanges se sont organisés autour de plénières participatives, de tables rondes, de jeux et de petits groupes. Des intervenants étaient invités pour alimenter le débat :

Sébastien Hovard (ludo-pédagogue), Pierre Guyomard, responsable numérique au CRIJ, Farid Saïdane, intervenant pour Act'For et Cap Berriat, Vincent Cheynet, créateur et rédacteur en chef de la Décroissance ainsi que des témoins comme d'Alain Manach, président de l'association « Villeneuve debout ».

Un petit groupe de l'Isère a participé activement à ces deux journées. La thématique a abordé, avec un angle de vue spécifique la problématique que nous avons également choisie de traiter lors de notre journée départementale.





1/ COMPTE DE RÉSULTAT 2017

Lors du Conseil d'administration du 6 mars 2018, les administrateurs ont validé les comptes de la fédération en présence du commissaire aux comptes Mr pascal DREVET.

Nos comptes de l'exercice 2017 sont présentés selon la même forme que les années précédentes.

DEPENSES	Année 2017	Année 2016
Achat de services et de fournitures dont formations des acteurs des CS : 27 241,45€	33 822,47€	22 132,73€
Services extérieurs dont location siège social : 6 011,83€ dont déplacements des salariés et des bénévoles : 2 961,87€ dont frais missions et réceptions : 2 112,70€	41 120,23€	28 134,36€
Impôts et taxes	2 156,28€	2,76€
Charges de personnel dont salaires : 94 732,52€ dont charges sociales : 42 797,66€	137 530,18€	134 241,18€
Charges de gestion courante dont cotisation FCSF+ URACS : 50 895,25€	51 390,25€	52 111,78€
Dotations aux amortissements, risques et provisions	20 463,50	10 859,80€
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	287 482,91€	247 482,61€
Frais Financiers	0,00€	0,00€
Charges exceptionnelles	141,00€	0,00€
TOTAL DES CHARGES	287 623,91€	247 482,61€
PRODUITS D'EXPLOITATION (recettes)	Année 2017	Année 2016
Prestations vendues dont recettes sur formation : 12 816,25€ dont accompagnement : 22 827,71€	47 036,90€	36 337,29€
Subventions d'exploitation dont subvention CAF Isère : 40 000 € dont subvention département : 0 € dont subvention DRJSCS : 13 109€	53 109,00€	53 805,00€
Autres produits dont cotisations des membres : 121 474,00€ dont fonds de développement FCSF : 25 000 € dont formation des acteurs : 24 243,64€	187 281,43€	154 021,39€
Reprise sur provisions et fonds dédiés	0,00€	2 831,00€
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	287 427,33€	247 005,62€
Produits exceptionnels	508,81€	622,73€
Produits financiers	0,00€	10,94€
TOTAL DES PRODUITS	287 936,14€	247 628,35€
RESULTAT DE L'EXERCICE	312,23 €	145,74 €





Les dépenses

■ Les charges de personnel : 137 530€

Elles représentent près de 48% des dépenses de l'année 2017, elles sont en progression de 2.5% par rapport à l'exercice 2016.

La répartition du temps de travail est restée inchangée en 2017 avec 1 ETP pour la déléguée fédérale, 0.80 ETP pour la déléguée adjointe et 20H/semaine pour le poste d'assistante.

Les frais liés au départ en retraite de la déléguée fédérale courant 2018 ont été inscrits, comme le prévoit le plan comptable, en provisions calculées selon les indications de la convention collective.

■ Les frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement de la fédération pour 2017 sont de 31 110€ soit 10.8% des dépenses. Le seuil actuel de dépenses a été maîtrisé alors que le déménagement et le réaménagement dans les nouveaux locaux ont nécessité des interventions spécifiques (peinture, aménagement, fermeture et ouverture de compteurs, etc...).

Les frais de location du siège représentent 6 011€ pour l'année 2017 soit 19% des frais de fonctionnement. Ce local permet de mieux organiser le travail des professionnels, de conserver l'ensemble des documents et d'accueillir des temps de réunions avec un nombre restreint de participants (7 à 8 personnes).

Les frais de déplacement des délégués et des administrateurs s'élèvent à 2 962€ y compris la participation aux AG de la FCSF (Vogüé en Ardèche) et de l'URACS. Les frais de mission et réception sont de 2 113€ pour les différents temps collectifs d'animation du réseau (AG, CA, Bureau, commissions, etc...).

■ La formation des acteurs reste une priorité

Un large plan de formation a été proposé cette année encore pour permettre à tous les acteurs de centres sociaux qui le souhaitent de se qualifier lors de modules ou de temps de formation (37 jours de formation et 263 personnes concernées).

Les dépenses de formation représentent 27 241€ en 2017 (paiements des intervenants, des salles, de l'hébergement).

Le temps de travail et de formation réalisé par les délégués n'apparaît pas spécifiquement en charge de formation. On peut le valoriser à hauteur de 22 000€.



Les recettes

■ Les cotisations

La collecte des cotisations auprès des adhérents (34 CS / 2 EVS et 1 CCAS) s'élève à 121 474€ pour l'année 2017.

La fédération départementale a conservé 70 578€ pour son fonctionnement annuel (soit 24% du budget) et a reversé 41 610€ pour la fédération nationale et 9 286€ pour l'union régionale.

■ Le financement du projet fédéral isérois

Le financement du projet fédéral est lié aux conventions signées avec des partenaires, cette année la CAF de l'Isère a renouvelé sa confiance et son appui à la fédération en augmentant la subvention de 13 000€, la DRJSC a versé 13 109€.

Le département de l'Isère a retiré tout soutien financier à la fédération. La FCSF a apporté son soutien en octroyant la somme de 25 000€ « issus du fonds mutualisé » afin de permettre à la fédération de travailler sur sa restructuration à court et moyen terme.

■ Les ressources liées à des accompagnements spécifiques

La fédération est intervenue sur divers accompagnements, en direction de centres sociaux ou de futurs adhérents, qui ont été facturés à hauteur de 25 850€.

Le plan de formation 2018 a été mis en place grâce à la mobilisation de 47155,25€. Cette somme correspond au « droit de tirage » auprès du « fonds Fosfora » géré par la FCSF pour 10 096€, au fonds de développement de la vie associative pour 6 000€ et au fonds de formation professionnelle géré par « Uniformation » pour la somme de 18 243€, enfin à des appels à projet.

Les centres sociaux et espaces de vie sociale ont contribué au plan de formation en réglant leurs frais d'hébergement et de restauration pour 15 036€.

Les finances de la fédération ont été gérées en adéquation avec les orientations votées à l'AG du 11 avril 2017. Les recettes s'élevant à 287 936.14€ et les dépenses à 287 623.91€, notre résultat est de 312.23€.

La position nouvelle du Conseil Départemental contrecarre l'effort produit ces dernières années pour pérenniser les activités. Les membres du conseil d'administration se sont mobilisés durant l'année 2017 afin de stabiliser l'économie de la fédération et permettre le maintien d'un projet ambitieux, et de vous présenter des comptes équilibrés.

Fin 2017, notre réflexion a porté sur les changements organisationnels liés au départ à la retraite de la déléguée afin d'assurer au réseau une continuité d'intervention auprès de nos adhérents, dans un contexte financier contraint. Notre vigilance reste.

A noter, le renforcement de notre coopération avec la CAF, partenaire politique et financier incontournable de la fédération.

Le Conseil d'Administration réuni le 6 mars 2018 en présence du commissaire aux comptes Pascal DREVET propose à l'assemblée générale :

- d'affecter le résultat de 312.23€ en report à nouveau. Les fonds associatifs seront ainsi portés à 48 661.49€.
- que le taux de cotisations des centres sociaux et EVS reste inchangé

Le Conseil d'administration demande aux adhérents de voter « Quitus » pour sa gestion durant l'année 2017

Ces comptes certifiés par le Cabinet Audit Pascal Drevet, sont à la disposition des adhérents.



2/ BILAN : UN INSTANTANÉ DES FINANCES DE LA FÉDÉRATION

Le bilan représente les emplois et ressources dont dispose la fédération. Les différents postes du Bilan indiquent la santé financière de la fédération. Ils sont révélateurs de la capacité de la fédération à faire face à son fonctionnement.

■ Actif ou patrimoine de la fédération

ACTIF	31/12/2017	31/12/2016
Actif immobilisé		
Immobilisations corporelles : 0€	1 568 €	3 550 €
Immobilisations financières : 1 528€		
Actif circulant		
Adhérents et autres partenaires : 62 162€	153 728 €	114 896 €
Disponibilités (banques) : 91 566€		
Charges constatées d'avance : 0€		
TOTAL ACTIF	155 297 €	118 452 €

L'actif total s'élève au 31/12/2017 à 155 297€

Les immobilisations financières de 1 568€ représentent les parts sociales du Crédit Coopératif achetées par la fédération ainsi que le dépôt de garantie remis au Bailleur « Pluralis » pour la location du siège social.

Le matériel de transport ainsi que le matériel de bureau sont complètement amortis et sont enregistrés pour une valeur comptable de 0 € alors que celle-ci était encore de 1 987 € en 2016.

■ Le passif ou les moyens dont dispose la fédération pour se financer

PASSIF	31/12/2017	31/12/2016
Fonds associatif		
Report à nouveau : 48 349€	48 661 €	48 349 €
Résultat de l'exercice : 312€		
Provisions pour risques et fonds dédiés	64 850 €	46 374 €
Dettes		
Dettes sociales : 26 773€	41 785 €	23 729 €
Autres dettes : 15 012€		
TOTAL GENERAL	155 297 €	118 452 €

Le passif total s'élève au 31/12/2017 à 155 297€

Les fonds propres fin 2017 s'élèvent à 48 661€ soit une augmentation de 312€.

Les provisions représentent d'une part les sommes disponibles pour faire face à la « reconfiguration » de la fédération et d'autre part à la somme de 10 000€ négociée fin décembre avec la CAF l'Isère qui sera versée courant 2018.

Les dettes englobant les dettes fournisseurs et les dettes sociales sont plus importantes fin 2017 (+18 056€). Elles seront réglées au premier trimestre 2018.





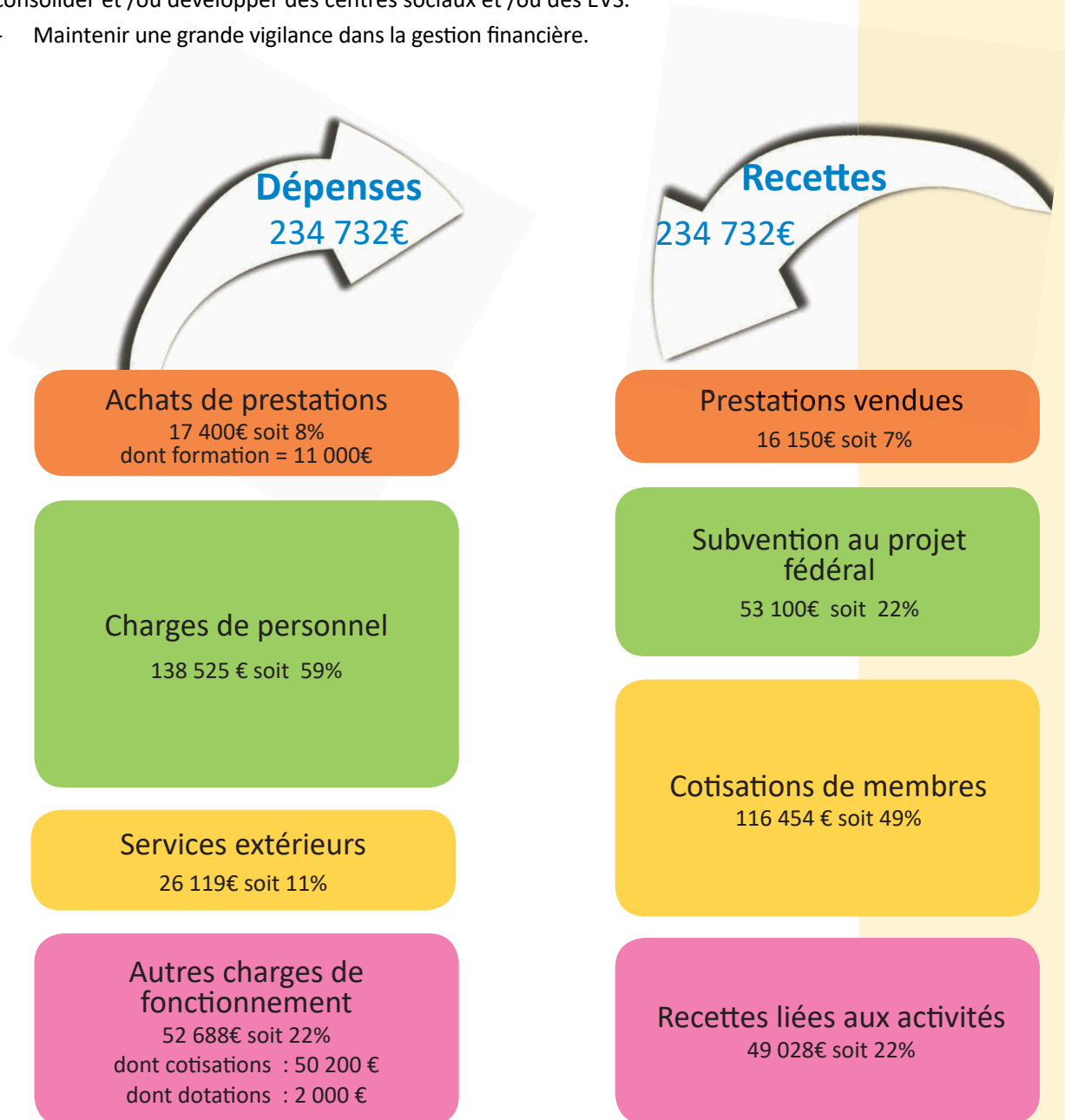
3/ BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

Le conseil d'administration fédéral, pour préparer le budget 2018, a répondu à ces 2 questions :

- Quels événements pourraient influencer les produits et les charges ? Quel résultat attendu ?
- La trésorerie 2018 va-t-elle connaître des « hauts et des bas » ?

Le Conseil d'administration s'engage à :

- Négocier avec la CAF Isère le montant de la subvention allouée qui prendra en compte le développement de l'activité fédérale,
- Développer une campagne d'adhésion/reconnaissance dans le respect de la charte des centres sociaux,
- Répondre à des sollicitations d'associations ou de collectivités qui souhaitent consolider et /ou développer des centres sociaux et /ou des EVS.
- Maintenir une grande vigilance dans la gestion financière.



2018 : Accueillir, se faire reconnaître et continuer

Nous savons déjà que l'année 2018 verra de nombreuses modifications avec l'arrivée d'un nouveau Conseil d'administration et d'une nouvelle équipe professionnelle. Nous sommes au travail depuis Octobre 2017 pour que les transitions se vivent sans à coup et dans la bonne humeur. Pour l'année 2018 nous avons fait 4 vœux pour la fédération :



1/ Maintenir une intervention de qualité en direction des adhérents et des partenaires

■ Maintenir une équipe professionnelle en embauchant

L'arrivée de nouveaux adhérents, des fluctuations de ressources, un départ à la retraite, un nouveau conseil d'administration...voilà ce que nous annonce l'année 2018.

Afin de maintenir une intervention de qualité aux adhérents, le conseil d'administration procédera à une nouvelle embauche durant le deuxième trimestre 2018 en cherchant à mettre en place une équipe opérationnelle aux profils complémentaires centrée, sur un plan d'action déjà bien rôdé : animation, accompagnement, formation, soutien, représentation...

■ Renforcer les coopérations avec la CAF

La coopération fédération/CAF sera amplifiée grâce à la mise en place début 2018 de nouveaux temps de concertation :

- rencontre trimestrielle avec le pôle « territoire »,
- rencontre annuelle avec l'équipe de direction des Interventions Sociales
- rencontre annuelle entre les administrateurs.

L'année 2018 sera également le temps de l'évaluation de la convention qui nous lie avec la CAF et celui de la négociation d'une convention pluriannuelle.

■ Développer les partenariats

Plusieurs partenariats s'ouvriront également en 2018 autour du plan de formation, de la journée fédérale, des thématiques partagées avec des acteurs départementaux. On fait le point en 2019.





2/ Développer des temps forts fédéraux pour encourager l'engagement dans les centres sociaux, les EVS et à la fédération

Notre souhait pour l'année 2018 est :

- D'accompagner les parcours d'engagement des habitants, des bénévoles, des administrateurs et des élus dans le pilotage de leur centre social ou Espace de vie sociale.
- De renforcer le portage politique des projets de territoire de façon conjointe par les dirigeants bénévoles et par les professionnels
- De consolider les projets des centres sociaux et EVS autour des enjeux actuels.

Pour cela nous animerons :

- **Un plan de formation 2018** composé de modules de formation et de temps formatifs. Vous avez déjà été destinataires du document formation et nous avons déjà enregistré des inscriptions.

Cette année, nous avons souhaité proposer des temps formatifs, le samedi, pour débattre des préoccupations communes aux dirigeants de centre sociaux.

- **Une journée fédérale** qui se tiendra le 10 novembre 2018 dont le thème reste encore à définir, n'hésitez pas à vous inscrire au groupe de préparation en contactant Mélanie Caron.
- **Des ateliers et des échanges** entre pairs et entre administrateurs et/ou élus gestionnaires. Les rencontres entre pairs sont déjà programmées pour le premier semestre 2018.



3/ Favoriser la compréhension des mutations de l'environnement des centres sociaux

Dans un monde en mouvement, les centres sociaux doivent s'adapter au contexte social, économique et institutionnel. C'est pourquoi il est essentiel de les soutenir. La Fédération, en se positionnant sur des questions de société et d'actualité, accompagne la fonction de veille des centres sociaux.

■ **En attente de la nouvelle COG de la CNAF**

L'Etat et la CNAF sont en train de négocier la future convention d'objectifs et de gestion (COG) pour les années 2018-2022 qui devrait être signée à l'été 2018. Cette négociation concerne le fonds National d'Action Sociale (FAS) qui finance le développement des centres sociaux ainsi que le montant des prestations animation globale et animation famille, le financement du volet accueil de la petite enfance...mais aussi la dotation des fonds locaux pour chaque CAF.

La déclinaison des orientations et des méthodes de travail va impacter directement les centres sociaux, les EVS et la fédération. La fédération sera au croisement pour proposer des modes de coopération dans le respect des finalités de chacun.

■ **Les collectivités territoriales toujours en mutation**

La réforme des collectivités territoriales impose l'élaboration d'un schéma départemental de coopération intercommunale visant à couvrir l'intégralité du territoire national par des «intercommunalités plus cohérentes ».

La compréhension de la réforme et de ses conséquences sur les centres sociaux, la connaissance des missions de chacun, la formation des acteurs, voilà les chantiers qui vont rester ouverts à la fédération.

■ **L'évolution des politiques publiques**

Les politiques publiques qui se transforment (ateliers sociolinguistiques, protection sociale, jeunesse, négociations financières serrées, participation des habitants, impact social...) nécessitent encore et toujours des temps de réflexion et d'autoformation.



4/ Faire vivre le fédéralisme du local au national

La FCSF s'appuie sur un réseau de 43 fédérations départementales et régionales et 1 200 centres sociaux adhérents. Chacune de ces structures est autonome, agissant à son niveau territorial, selon le principe de subsidiarité. Le fédéralisme se vit au quotidien.

L'Escale : évaluation à mi-parcours du projet fédéral national

La FCSF propose une « ESCALE 2018 » un rendez-vous à mi-parcours fédéral en mai 2018 en Flandre-Maritime.

Le projet fédéral « **la fabrique des possibles** » 2014-2022, issu du congrès de Lyon en 2013 a donné naissance à des orientations stratégiques qui vont être revisitées en 2018, à mi-parcours.

Ce temps fort, associant les acteurs du réseau va mesurer le chemin parcouru, analyser le contexte dans lequel les centres sociaux évoluent, se donner des perspectives et prévoir les prochaines étapes dont celle du congrès de 2022.



L'URACS en mouvement

Depuis 1983, l'Union Rhône-Alpes des Centres Sociaux (URACS) anime le réseau des 7 fédérations départementales, propose des temps de réflexion comme l'université d'été aux centres sociaux, anime des projets négociés au niveau régional et assure la représentation du réseau des fédérations de centres sociaux auprès des acteurs publics et organismes d'éducation populaire.

L'URACS avait réalisé un projet régional pour les années 2012/2016, celui-ci a été prolongé, nous sommes dans la phase de réécriture qui doit tenir compte des mutations des territoires (grande région Auvergne-Rhône-Alpes) et des nouvelles orientations politiques.

Durant l'année 2018, l'URACS va :

- mettre au débat l'ouverture du projet régional aux deux fédérations présentes en Auvergne,
- renégocier ses financements avec la Région
- et porter des projets collectifs que vous connaissez déjà : « Bien vieillir » ; « jeunes adultes » ; « SERACS/SENACS ».

Les deux délégués Mélanie Rousset et Fabrice Gout ainsi que les administrateurs ont du « pain » sur la planche.

La FCSI sera présente lors de l'assemblée générale prévue en mai 2018.

La fédération souhaite être le lien entre chacun de vous et le passeur d'une histoire riche, fondée sur un fédéralisme qui s'appuie sur des femmes et des hommes tous porteurs de ressources, de savoirs, d'expertise, permettant à chacun d'être acteur sur son territoire et dans la société.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible. »

Antoine de Saint-Exupéry



Recevez le journal « C'est possible! » dans votre structure



cestpossible.me : la nouvelle plateforme du réseau des centres sociaux !



